

Le *Herald* de Montréal, comme on le sait, avait porté, aux nues le colonel Prince, l'avait proclamé le brave des braves, le loyal des loyaux, pour la façon véritablement *british* avec laquelle ce militaire incomparable avait fusillé des prisonniers américains sans défense. (Des officiers européens, moins polis que nous, ont appelé cette action d'un nom que nous ne dirons pas, vu qu'il paraît que ce colonel est sensible à l'endroit des gazettes.)

Aujourd'hui le *Herald* répudie le colonel Prince et l'appelle un rebelle pour avoir osé parler d'une fraction d'amnistie en faveur des exilés canadiens. Nous aurions cru que le *Herald* aurait pu pardonner un peu d'humanité au colonel Prince en considération de la digne barbarie qu'il avait montrée autrefois, mais non, ce journal est inflexible; il n'a aucun égard; pas même pour ses amis les plus ensanglantés; et, chose bizarre, le colonel Prince, sans pitié pour le seul journal qui ait osé louer sa conduite, vient aujourd'hui menacer son rédacteur de la prison. Quand des ogres de cette force-là se chamaillent et s'entre-dévorent on doit redoubler de ferveur et d'espérance; car c'est un signe certain que le commencement de la fin approche.

LA LOI DE NATURALISATION.

Nous voyons quelques journaux s'alarmer de la loi que vient de passer la chambre d'Assemblée, accordant les droits et prérogatives de sujets anglais à tous les étrangers qui voudront prêter serment de fidélité après une résidence, presque non interrompue, de cinq ans. Nous sommes surpris de voir le correspondant de Kingston de la Gazette de Québec exprimer aussi quelque mécontentement à ce sujet. Nous pensons pour notre part, que cette mesure loin d'être dangereuse ne peut qu'aider à l'avancement du pays. De deux choses l'une: si le gouvernement continue à être aussi défectueux qu'il l'est depuis quelque tems, on ne doit pas craindre de voir les américains venir résider en Canada; alors la loi ne doit inspirer aucune crainte. Si, par cette facilité, l'on veut au contraire attirer ici nos voisins, l'administration possédera un moyen infallible d'éviter tout danger de leur part, telle n'aura qu'à les gouverner d'une manière assez douce, assez équitable pour qu'ils ne puissent jamais regretter les institutions de leur première patrie. C'est ce que nous souhaitons sincèrement.

Aussitôt que monsieur de Toronto eut reçu les dernières nouvelles il commença par entrer dans une violente attaque de goutte, puis il écrivit à lord Melbourne une lettre dont nous avons eu le bonheur de pouvoir prendre copie. Nous la communiquerons confidentiellement à nos lecteurs dans notre prochain numéro. Nos discrets abonnés sont priés de ne pas la laisser voir aux bavards.

AUX CORRESPONDANTS.

Les personnes qui nous écrivent pour affaires concernant le journal, sont priées d'adresser leurs lettres "aux propriétaires." Celles d'une nature confidentielle et destinées seulement au rédacteur devront être marquées *privées* et ne porter que son nom seulement.

RÈGLEMENT DE COMPTE.

Reçu de notre Agent à Lotbinière, £1 - 5 - 0.